



Assemblée générale

Distr.: Générale
12 juin 2006

Français
Original: Anglais

Soixante et unième session
Point 95 de la liste préliminaire*
Prévention du crime et justice pénale

Note du Secrétaire général

Conformément à la résolution 60/175 de l'Assemblée générale en date du 16 décembre 2005, le Secrétaire général a l'honneur de transmettre à l'Assemblée à sa soixante et unième session les rapports de la Conférence des Parties à la Convention des Nations Unies contre la criminalité transnationale organisée sur les travaux de ses première et deuxième sessions, tenues à Vienne du 28 juin au 8 juillet 2004 et du 10 au 21 octobre 2005, respectivement (CTOC/COP/2004/6 et Corr.1 et CTOC/COP/2005/8).

* A/61/50 et Corr.1.

